



# CHOIX D'UNE FERME AU CANADA



**Choix d'une ferme au Canada**

**S.W. Garland**

**Ministère de l'Agriculture du Canada**

Cette publication remplace la publication  
1242, *Comment débiter en agriculture au Canada.*

## PRÉFACE

La présente publication a été rédigée en vue de fournir des renseignements sur la capitalisation, les revenus et les dépenses qu'entraîne la vie agricole au Canada. Elle sera utile aux étrangers pensant à s'établir au Canada, aux cultivateurs canadiens désireux de changer de régions et à tous ceux qui songent à débiter en agriculture.

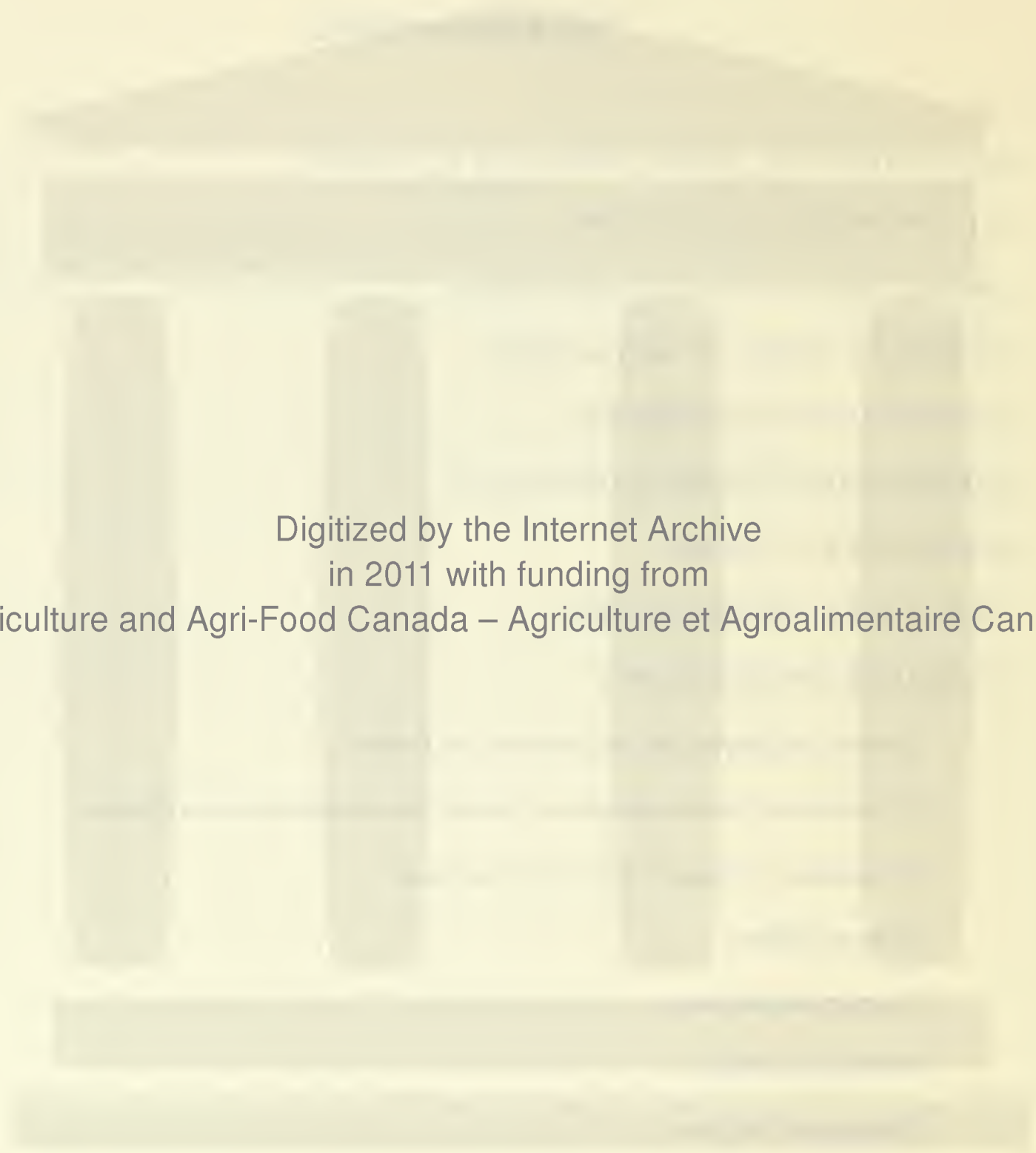
On ne saurait répondre ici à toutes les questions du futur agriculteur, d'abord parce que les différences entre les régions et les fermes sont nombreuses. De plus, les raisons motivant l'achat d'une ferme varient avec les personnes. On peut vouloir devenir un agriculteur à plein temps, ajouter l'agriculture à une autre occupation pour augmenter ses revenus, prendre sa retraite à la campagne ou y vivre tout en travaillant ailleurs.

Dans la présente publication, nous avons puisé abondamment à de nombreuses sources, surtout à des données relatives à la gestion des fermes canadiennes. Nous remercions les membres du personnel des bureaux régionaux de la Direction de l'économie qui nous ont fourni des renseignements: G.C. Retson, Truro (Nouvelle-Écosse), M. Ragush, Régina (Saskatchewan), B.K. Acton, Vancouver (Colombie-Britannique).



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉPARTITION DES TERRES AGRICOLES AU CANADA .....	1
À LA RECHERCHE D'UNE FERME .....	1
AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES TERRES.....	2
GENRES DE FERMES ET EMPLACEMENT .....	2
SOURCES DE RENSEIGNEMENTS .....	3
SERVICES CONSULTATIFS ET ÉDUCATIFS .....	3
POSSIBILITÉS DE CRÉDIT .....	4
CRÉDIT POUR FINS SECONDAIRES.....	5
CAPITALISATION ET REVENUS .....	6
Fermes céréalières dans les provinces des Prairies .....	6
Exploitations mixtes (céréales et bovins) dans les provinces des Prairies . . . . .	11
Entreprises d'élevage de bovins de boucherie .....	14
Fermes laitières .....	22
Entreprises porcines .....	24
Entreprises avicoles .....	25
Entreprises fruitières .....	33



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada



## **CHOIX D'UNE FERME AU CANADA**

**S.W. Garland**

**Direction de l'économie, Ottawa**

En plus des aptitudes à la gestion, l'établissement d'une entreprise agricole rentable exige une mise de fonds pour la terre, la machinerie, le bétail et autres nécessités. Des techniques qui évoluent sans cesse, des exigences variables, rendent la tâche de plus en plus difficile. Les bonnes terres sont déjà en grande partie exploitées; les besoins croissants de superficies destinées aux routes, fabriques, écoles et habitations, ajoutent à la complexité du problème.

La plupart des cultivateurs canadiens administrent eux-mêmes leur ferme, y assument les risques financiers et y accomplissent à peu près tous les travaux. Toutefois, les fermes sont de moins en moins nombreuses mais de plus en plus grandes; elles sont aussi de plus en plus spécialisées et exigent un capital plus élevé. La ferme en tant qu'entreprise commerciale, peut se comparer à beaucoup d'autres genres d'entreprises au point de vue de l'importance des risques financiers, des besoins de capitaux, des connaissances techniques et administratives.

### **RÉPARTITION DES TERRES AGRICOLES AU CANADA**

Au Canada, les terres exploitées sont concentrées dans une zone étroite, le long de la frontière américaine. Sur une superficie globale de 2,279 millions d'acres (922.265.720 hectares), on n'en compte que 174 millions (70.414.000 hectares) occupés par des fermes. Des superficies exploitées, 109 millions d'acres (44.110.120 hectares) sont améliorées; environ 69 millions (27.922.920 hectares), cultivées; 11 millions (4.451.480 hectares) sont en pâturages améliorés, 27 millions (10.926.360 hectares) en jachère et 2 millions (809.360 hectares), exploitées pour d'autres fins.

Le nombre d'acres exploitées à des fins agricoles se répartit comme suit: Terre-Neuve, Île du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick, 4.6 millions (1.861.528 hectares); Québec, 12.9 (5.220.372 hectares); Ontario, 17.8 (7.203.304 hectares); Colombie-Britannique, 5.3 (2.144.804 hectares); provinces des Prairies, 133.5 (54.024.780 hectares). Il n'y a que quelques 4,000 acres (1.618 hectares) de terre arable au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

### **À LA RECHERCHE D'UNE FERME**

Au Canada, presque toute l'industrie agricole est entre les mains de l'entreprise privée; le débutant en agriculture achète ou loue. Il y a des fermes disponibles dans toutes les régions; cependant, elles sont très en demande parce que les cultivateurs établis sont toujours à la recherche de fermes. Trouver une ferme est donc l'un des principaux problèmes du débutant en agriculture.

Les meilleures sources de renseignements relativement aux fermes disponibles sont les agences d'immeubles agricoles, les annonces dans les publications agricoles ainsi que les hebdomadaires et les quotidiens. Les agronomes des gouvernements provinciaux et les agents municipaux sont souvent au courant des fermes à vendre dans leur région.

## AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES TERRES

A cause du climat, de la nature pierreuse du sol, d'une topographie accidentée, de la présence de marais, d'un sol superficiel ou non fertile, les terrains qui conviennent aux nouveaux aménagements agricoles au Canada sont peu nombreux. Ils sont en grande partie éloignés de régions habitées, appartiennent à la Couronne, sont couverts de broussailles et de roches et ont besoin d'être drainés. Des études ont démontré qu'il est possible de produire des légumes et des produits laitiers dans certaines régions du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; mais il coûte moins de faire venir ces produits des autres régions.

Les terres de la Couronne appartiennent aux gouvernements fédéral et provinciaux. Elles comprennent toutes les terres qui n'ont jamais été colonisées, de même que certaines terres cultivées qui ont été retournées au gouvernement parce qu'elles ne pouvaient pas supporter des entreprises agricoles. Les terres de la Couronne dans les provinces sont sous la juridiction des gouvernements provinciaux; celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest relèvent du gouvernement fédéral. Les règlements gouvernant la vente de ces terres diffèrent d'une province à l'autre (les gouvernements ne donnent plus de terres). Certaines provinces exigent que l'acheteur éventuel possède de l'expérience en agriculture et qu'il ait résidé dans la province un certain temps.

Certaines provinces louent des terrains pour fins de production fourragère ou de paissance; c'est ainsi que certains éleveurs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta louent de vastes terrains près des régions qu'ils habitent. Ces terrains ne sont pas suffisamment nombreux pour répondre à la demande.

L'organisation d'une entreprise agricole dans une nouvelle région offre peu d'avantages et promet de nombreuses difficultés. Avant de compléter l'achat, l'acheteur éventuel doit se familiariser parfaitement avec les avantages et les désavantages de la région qui l'intéresse.

## GENRES DE FERMES ET EMPLACEMENT

L'agriculture canadienne n'est que légèrement soumise à la spécialisation régionale; néanmoins, le choix du genre d'exploitation influencera quelque peu l'emplacement de l'entreprise. De même le choix d'une région donnée imposera certaines limites quant aux possibilités agricoles.

La culture du blé de printemps se limite surtout aux provinces des Prairies; par contre de vastes superficies y sont aussi affectées à d'autres cultures. Dans la région des plaines semi-arides du sud de la Saskatchewan et de l'Alberta, le blé constitue la seule culture sur bon nombre de fermes, quoiqu'on y pratique aussi l'élevage des bovins. Au nord des plaines des Prairies, se trouve la zone des prairies-parcs (Parc Belt Area); cette région est moins aride, ce qui permet la culture mixte. On y produit beaucoup de blé, mais aussi de l'avoine, de l'orge et du lin. Dans une grande proportion des fermes on élève également du bétail.

L'élevage se pratique dans toutes les provinces. Dans les régions sud de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi que dans l'intérieur de la Colombie-Britannique, de vastes entreprises se spécialisent dans l'élevage des bovins de boucherie. Toutefois, la plus grande proportion des effectifs bovins relève d'entreprises plus petites de type mixte, réparties dans toutes les régions du pays.

En dehors des Prairies la plus grande proportion de la superficieensemencée est affectée aux fourrages. Certaines régions ont un climat et un sol qui conviennent à la production de récoltes spéciales: fruits, dans le sud de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique; maïs à grain et tabac, en Ontario et au Québec; betterave à sucre dans le Québec et le Manitoba.

Alors qu'on pratique l'irrigation dans toutes les provinces, ce n'est qu'en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario que les superficies irriguées sont importantes. Dans le sud de l'Alberta, les betteraves à sucre, les récoltes à conserve, les pommes de terre et les fourrages sont produits sur au-delà de 550,000 acres (222.574 hectares) de terres irriguées. Dans l'intérieur de la Colombie-Britannique, l'irrigation de 175,000 acres (70.819 hectares) a permis de transformer certaines vallées montagneuses en riches régions fruitières. Dans la Saskatchewan, on produit des fourrages sur quelque 50,000 acres (20.234 hectares) irriguées. Dans le sud de l'Ontario l'irrigation supplée à la pluie sur 80,000 acres (32.374 hectares) de cultures fruitières et maraichères.

### **SOURCES DE RENSEIGNEMENTS**

L'agronome est probablement le meilleur conseiller au sujet des possibilités agricoles et des fermes de la région. Il peut surtout donner des renseignements généraux sur les fermes de la région, les cultures convenables, les façons culturales et l'importance que doit prendre une exploitation pour devenir rentable. L'adresse des agronomes s'obtient des services de vulgarisation dont les sièges sont aux capitales provinciales, à l'exception de celle de la Nouvelle-Écosse, qui est à Truro.

Des renseignements généraux sur l'agriculture de même que les noms et adresses des ministères, organismes et personnes qui peuvent aider les débutants en agriculture, sont disponibles à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Les étrangers désirant débiter en agriculture au Canada doivent s'adresser au bureau canadien de l'immigration le plus près de chez eux, à l'ambassadeur où au consul là où il n'y pas de bureau d'immigration. Dans les pays où le Canada n'a pas de représentants, on peut faire parvenir sa demande à la Division de l'immigration du Canada, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, Ottawa, Canada.

### **SERVICES CONSULTATIFS ET ÉDUCATIFS**

Le ministère fédéral de l'Agriculture du Canada étudie les aspects physiques et économiques de l'agriculture. Des fermes expérimentales et des laboratoires de recherches, dans diverses régions du pays, fournissent des renseignements qui sont transmis aux cultivateurs par l'intermédiaire de bulletins, d'annonces, d'articles dans les journaux et revues agricoles, ainsi que par des programmes à la radio et à la télévision. Des renseignements sur les marchés et les prix des denrées agricoles sont présentés dans des rapports quotidiens et hebdomadaires à la radio et à la télévision, ainsi que dans des journaux et revues. Des prévisions à court et à long terme facilitent aussi la planification de la production et de la commercialisation.

Il y a un service de vulgarisation dans chaque province et un agronome dans chaque comté ou région. L'agronome interprète auprès des cultivateurs les résultats des recherches;

offre son aide et ses conseils; distribue des publications et donne des cours abrégés sur la gestion de la ferme et d'autres sujets. Les services de vulgarisation ont généralement à leur disposition des consultants spécialisés; certains offrent même, par l'intermédiaire de spécialistes en économie domestique, des conseils aux fermières.

Diverses maisons vendant des produits ou de l'équipement agricole donnent aussi des conseils aux cultivateurs. Les fabricants de provendes peuvent conseiller leurs clients sur l'alimentation du bétail et des volailles; les vendeurs de matériaux de construction, sur la construction; les fabricants de produits chimiques, sur l'utilisation des pesticides et des herbicides; les vendeurs d'engrais chimiques sur la fertilisation et les façons culturales et les grainetiers, sur les variétés et les marchés.

Presque toutes les provinces ont des écoles où l'on enseigne l'agriculture pratique. Certaines écoles secondaires offrent des cours d'agronomie aux étudiants qui se destinent à la carrière agricole. On trouve des collèges qui confèrent des diplômes en agriculture dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les diplômés de ces collèges se lancent habituellement dans la recherche, l'enseignement, l'administration, ou la consultation, mais il y en a qui retournent à la terre. Les étudiants de Terre-Neuve, de l'Île du Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick peuvent suivre des cours élémentaires à un collège régional pour aller finir leur cours en agriculture dans l'une des autres provinces. Les collèges et les écoles techniques offrent aux cultivateurs des cours abrégés en plus des cours réguliers.

### POSSIBILITÉS DE CRÉDIT

Certains organismes offrent des prêts aux cultivateurs afin de leur permettre d'acheter des terres; la Société du crédit agricole, organisme du gouvernement fédéral, est la principale source de prêts de ce genre. Certaines provinces ont leurs propres organismes de crédit pour l'achat de fermes. Pour obtenir un prêt, il faut être cultivateur authentique; pour obtenir des prêts provinciaux, le requérant doit être domicilié dans la province. Tous les organismes gouvernementaux de crédit agricole cherchent à aider le cultivateur à rendre sa ferme rentable. Le montant maximum du prêt est établi par des lois et varie d'une province à l'autre. Les lois du gouvernement fédéral et celles de quelques gouvernements provinciaux accordent plus de crédit avec moins de garanties dans le cas de jeunes cultivateurs, mais dans ce cas la gestion de la ferme est surveillée par l'organisme prêteur jusqu'à remboursement partiel du prêt.

Sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, le gouvernement fédéral offre des prêts aux anciens combattants des Forces armées du Canada afin de les aider à s'établir comme cultivateurs. Les requérants doivent avoir un certain nombre d'années de service et d'expérience comme cultivateurs. Le montant emprunté peut servir à l'achat de terrain, de bâtiments, de bestiaux et d'équipement agricole, de même qu'à des améliorations foncières.

La Banque d'expansion industrielle, succursale de la Banque du Canada, offre des prêts à terme, généralement sous forme de prêts hypothécaires, aux exploitants d'entreprises agricoles existantes ou nouvelles, pour aider au financement de projets rentables, quand les exploitants ne peuvent trouver ailleurs du crédit à des conditions raisonnables.

On peut aussi emprunter des particuliers. Les anciens propriétaires des fermes acceptent parfois des hypothèques au lieu d'un règlement comptant.

Les compagnies d'assurance, de prêts hypothécaires et de fiducie consentent parfois des prêts sur les meilleures fermes et les meilleures terres.

### CRÉDIT POUR FINS SECONDAIRES

Les cultivateurs peuvent obtenir du crédit à court et à moyen terme, pour fins de production, d'amélioration et d'aménagement de la ferme, de différentes sources dont les plus communes sont:

Le gouvernement fédéral: un syndicat composé de trois cultivateurs au moins peut obtenir, de la Société du crédit agricole, des prêts pour l'achat en commun de machines agricoles. Le billet à ordre est signé par tous les membres du syndicat.

Les propriétaires terriens tirant leur principal revenu de la ferme peuvent obtenir des prêts pour la rénovation ou la construction de leur maison en vertu de la Loi nationale sur le logement. La Société centrale d'hypothèque et de logement, qui applique la Loi, garantit les prêts consentis par des prêteurs agréés (compagnies d'assurance-vie, trusts, sociétés de prêts et banques) et consent elle-même des prêts quand les prêteurs agréés ne disposent d'aucun fonds.

Gouvernements provinciaux: Presque tous les gouvernements provinciaux offrent du crédit aux cultivateurs particuliers, pour fins d'achat de machines agricoles et de bestiaux, de débroussaillage et de drainage des terrains.

Banques commerciales: On peut obtenir des banques commerciales, des fonds pour fins d'exploitation et autres transactions de courte durée. De plus, un genre de crédit à court ou à moyen terme est disponible en vertu de la Loi du gouvernement fédéral sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Les banques consentent des prêts pour l'achat de terrains, de machines agricoles, de bestiaux, pour l'amélioration ou l'agrandissement d'une ferme quand le gouvernement garantit le remboursement.

Caisses populaires: Les membres d'une caisse populaire peuvent obtenir du crédit à court ou à moyen terme pour presque n'importe quelle fin; les conditions varient selon les règlements de chaque caisse.

Marchands, commerçants et compagnies de finance: On peut obtenir du crédit, directement ou indirectement des marchands qui désirent vendre leur marchandise, ou de maisons de finance établies spécialement à cette fin. Cette forme de crédit est plus facile à obtenir que les autres, surtout pour les personnes qui offrent peu de garanties; par contre, l'intérêt est généralement plus élevé.

Établissements de transformation et d'approvisionnement: Ces établissements accordent du crédit en vertu de contrats pour la production à forfait. Les ententes varient depuis le simple crédit jusqu'au partage des profits. Parfois, la compagnie se réserve le droit de surveiller les travaux de la ferme.

## CAPITALISATION ET REVENUS

Le capital requis pour se lancer dans l'agriculture à plein temps varie selon le genre d'entreprise, la productivité du sol, l'emplacement des marchés et aussi selon que l'exploitant est locataire ou propriétaire. L'éleveur de porcs ou de volailles aura besoin de moins de terre que le producteur de blé, mais il placera de plus grosses sommes dans les bâtiments, le bétail ou les volailles. L'éleveur de bovins aura besoin d'une grande superficie, mais sa terre aura moins de valeur à l'acre. Il faut remarquer aussi que les terres près des centres urbains se vendent plus cher que les terres isolées.

On peut réduire le placement initial en louant le terrain. Toutefois, la concurrence des exploitants établis diminue les possibilités du nouveau venu de louer un terrain suffisamment important pour permettre l'organisation d'une entreprise rentable. On peut aussi acheter des machines usagées, ou louer ou échanger les plus grosses machines. Le débutant qui n'a pas la machinerie requise pour assurer une exploitation efficace, aura de la difficulté à concurrencer ses voisins établis.

Le volume des affaires est l'une des principales considérations du débutant. S'il acquiert une ferme trop petite ou un nombre insuffisant de bestiaux, le volume de ses affaires s'en trouvera réduit. Malheureusement, le petit cultivateur trouve généralement qu'il est difficile d'augmenter l'ampleur de ses opérations.

Les chapitres qui suivent décrivent les genres d'exploitations agricoles trouvées au Canada et leur emplacement et donnent un aperçu des frais d'exploitation et des revenus. Les données à cette fin ont été puisées dans des études d'entreprises agricoles, effectuées par de nombreux organismes. Les chiffres donnés sont des moyennes de groupes et ne représentent pas l'importance optimum de l'entreprise; ils ne font que décrire le placement, les revenus et les dépenses sur certaines fermes établies et exploitées par des familles. Parce qu'elles proviennent de sources différentes, les données des différentes sections ne sont pas toujours comparables à tous les points de vue. En plus des revenus indiqués, la famille jouit de l'emploi d'une maison de ferme et de produits cultivés sur la ferme; la valeur de ces bénéfices varie selon le genre d'entreprise ainsi que l'importance de la famille.

### Fermes céréalières dans les provinces de l'Ouest

A peu près toutes les fermes qui produisent principalement du grain, — blé, avoine, orge — sont dans les provinces des Prairies: Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Ces provinces ont une faible précipitation annuelle et quelques pouces seulement de terre végétale, dans la plupart des régions, ce qui a amené l'adaptation de façons culturales qui conservent l'humidité du sol et l'adaptation de variétés de céréales résistantes à la sécheresse. Néanmoins, malgré des techniques améliorées, le revenu des fermes dans la région varie considérablement d'une année à l'autre, selon le temps au cours de la saison de croissance et de la récolte.

Les provinces des Prairies comprennent deux grandes régions: la région des prairies et la région des prairies-parcs. La première est située en majeure partie dans le sud de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta. Elle est sujette à de graves sécheresses, et les rendements varient beaucoup. Les sols contiennent peu de matière organique; ils sont bruns et brun foncé. La zone des sols bruns occupe une superficie importante dans le sud-ouest de

la Saskatchewan et une superficie plus restreinte dans le sud-est de l'Alberta. Le climat y est semi-aride et ne supporte qu'une végétation de prairie ou à herbe courte. Les sols les plus productifs sont affectés principalement au blé; les autres servent de pâturage pour les bovins. La zone des sols brun foncé se trouve au nord de la zone des sols bruns, et s'étend depuis le coin sud-est du Manitoba, jusqu'au centre sud de l'Alberta, en passant par le centre de la Saskatchewan. Moins aride que la zone des sols bruns, elle donne néanmoins des rendements variables. Le blé constitue sa principale culture. A long terme, les rendements moyens sont à peine plus élevés que ceux des sols bruns.

La région des prairies-parcs s'étend depuis le sud-est du Manitoba, jusqu'au sud-ouest de l'Alberta, en passant par la partie nord de la Saskatchewan. Elle a une topographie ondulée, de nombreuses dépressions mal égouttées, des falaises, des bosquets de tremble et de peupliers, des sols gris noir et noirs. Les sols sont plus humides et la végétation plus abondante que dans la région des prairies. Bien que les cultivateurs de la région des prairies-parcs tirent la majeure partie de leur revenu de leur récolte, on les classe habituellement comme faisant partie d'une région mixte (céréales et bovins).

Le blé de printemps est la principale récolte produite dans presque toutes les régions céréalières des provinces des Prairies. Dans ces mêmes régions, beaucoup de fermes ne produisent que cette récolte. Dans la région des prairies-parcs, où les conditions d'humidité sont plus favorables, d'autres récoltes concurrencent davantage le blé. On cultive l'orge pour le maltage et pour nourrir les bovins; l'avoine est cultivée presque exclusivement à cette fin. Dans certaines régions, la graine de lin et la graine de colza constituent de bonnes cultures commerciales. Les superficies de blé dur varient d'année en année selon les marchés et les prix. Des récoltes spéciales telles la moutarde, le tournesol et le soja ont été introduites avec succès dans plusieurs régions. Toutefois, les superficies globales affectées à ces cultures sont relativement faibles et peu de cultivateurs des provinces des Prairies en tirent un revenu.

Les fermes céréalières des Prairies exigent de vastes étendues de terre et de forts placements en machinerie et en équipement. A cause de la précipitation relativement faible, les rendements et les revenus nets à l'acre sont bas. Le cultivateur doit posséder de vastes étendues s'il veut obtenir un bon revenu. La grosse ferme typique utilise au moins deux tracteurs et au moins une moissonneuse-batteuse, des instruments de culture, des pulvérisateurs, une andaineuse, un chargeur à grain, une automobile et un camion.

Le bilan des opérations des fermes céréalières dont il est question dans les paragraphes suivants a été établi à la suite de données obtenues par l'étude d'entreprises agricoles. Les estimations ont été faites en prenant comme base la possession pleine et entière de la ferme par l'exploitant. Les données sur la capitalisation et les dépenses de la ferme sont en conformité avec le niveau des prix en vigueur en 1967. Le prix des céréales, du bétail et ses produits est en moyenne celui de 1962-1967; les rendements sont ceux de 1948 à 1967. Ces rendements et ces prix donnent une meilleure idée des dépenses et des revenus que ne le feraient les données d'une seule année.

Les fermes céréalières de 480 à 640 acres (194,24 à 258,99 hectares) et celles de 800 à 1,400 acres (323,74 à 566,55 hectares) de terres améliorées représentent la moyenne. Il en existe encore de plus petites que celles-ci, particulièrement dans la partie nord de la région des prairies-parcs, mais elles disparaissent peu à peu. Les très grandes fermes, c'est-à-dire celles qui comptent 1,800 acres (728,42 hectares) ou plus de terres améliorées ne sont pas typiques présentement; toutefois, il y en a de plus en plus et elles seront sans doute courantes sous peu.

Productivité moyenne dans la zone des sols bruns et brun foncé – Dans les régions choisies pour l'étude d'entreprises agricoles sur des loams de productivité moyenne dans la zone des sols bruns et brun foncé, la superficie moyenne des fermes est d'environ 1,000 acres (404,68 hectares). L'échantillonnage de ces fermes céréalières a démontré qu'une ferme céréalière typique, d'étendue moyenne a une capitalisation totale de \$70,000, une grande ferme, environ \$120,000, et une très grande ferme, environ \$230,000. Le bilan des opérations de ces fermes céréalières (trois étendues différentes) est donné dans le tableau 1. Entre 1948 et 1967, les rendements moyens par acre ont été les suivants: 15.5 boisseaux de blé, (10,4 quintaux à l'hectare), 32 boisseaux d'avoine (12,2 quintaux à l'hectare) et 23 boisseaux d'orge (12,4 quintaux à l'hectare).

Productivité élevée dans la zone des sols bruns et brun foncé – Le tableau 2 donne le bilan des opérations de fermes céréalières (trois étendues différentes) à sols argileux de la zone des sols bruns et brun foncé. L'étendue moyenne des fermes choisies pour l'étude d'entreprises agricoles était d'environ 1,000 acres (404,68 hectares). Dans l'échantillonnage, les fermes typiques d'étendue moyenne avaient une capitalisation totale de plus de \$95,000, les grandes fermes, d'environ \$175,000 et les très grandes fermes, de \$330,000. La capitalisation de ces fermes était plus élevée que celle des fermes dont la productivité est moyenne à cause du coût plus élevé des terres. Entre 1948 et 1967, les rendements moyens à l'acre de ces terrains argileux ont été comme suit: 21 boisseaux de blé (14 quintaux à l'hectare), 40 boisseaux d'avoine (15,2 quintaux à l'hectare) et 35.5 boisseaux d'orge (19,2 quintaux à l'hectare).

Productivité élevée dans la zone des sols noirs – La culture est plus diversifiée dans la région des prairies-parcs que dans celle des prairies. Bien que le blé soit la principale culture, il occupe une moins grande superficie par rapport aux autres céréales que dans les prairies. On cultive aussi l'avoine, l'orge, la graine de lin, la graine de colza, les légumineuses et les graminées. Une plus grande partie de la région cultivée est en culture vu qu'on aensemencé une plus grande partie de terrains en chaume et qu'on recourt de moins en moins à la jachère d'été chaque année dans les prairies.

Le tableau 3 donne le bilan des opérations de fermes céréalières d'étendue moyenne dans la zone des sols noirs; ces fermes ont une forte productivité. Dans les régions choisies pour l'étude des entreprises agricoles, l'étendue moyenne des fermes était d'environ 600 acres (242,80 hectares). La capitalisation totale pour chaque ferme était en moyenne de \$96,000. Entre 1948 et 1967, les rendements moyens à l'acre de ces sols argileux ou loams argileux étaient: 24.5 boisseaux de blé (16,4 quintaux à l'hectare), 41.5 boisseaux d'avoine (15,8 quintaux à l'hectare) et 30.5 boisseaux d'orge (16,5 quintaux à l'hectare). Les rendements sont relativement stables comparativement à ceux de la région des prairies. La productivité de cette région est plus élevée que celle des prairies; cela est dû au fait que l'étendue des fermes est moindre et la valeur de la propriété immobilière plus élevée à l'acre. Cette dernière se chiffre en moyenne par \$150 l'acre (\$370 l'hectare) en culture, comparativement à \$85 et \$125 (\$210 et \$309 l'hectare) pour une productivité moyenne ou élevée dans la zone des sols bruns et brun foncé de la région des prairies.



**Tableau 1.—Bilan des opérations de fermes céréalières d'étendue moyenne, grande et très grande établies sur des sols de productivité moyenne dans la zone des sols bruns et brun foncé des provinces des Prairies.**

	Fermes moyennes	Grandes fermes	Très grandes fermes
Fermes échantillonnées	20	20	5
	— superficie —		
Superficie totale d'une ferme	627 (253,73 h.)	1,112(450,00h.)	2,288(925,90h.)
Superficie en céréales	363 (146,89 h.)	579(234,31h.)	1,210(489,66h.)
Superficie en foin et pâturage	1 (,40 h.)	2(0,80 h.)	4(1,61 h.)
Superficie en jachère d'été	234 (94,69 h.)	488(197,48h.)	986(399,01h.)
	— valeur —		
Capitalisation			
Propriétés immobilières	\$54,618	\$ 95,998	\$196,680
Machinerie et outillage	14,787	24,055	33,690
Bétail	177	365	500
Total	69,582	120,418	230,870
Recettes			
Cultures	8,491	13,575	25,740
Bétail et produits dérivés	235	123	265
Autres	168	507	550
Total des recettes en espèces	8,894	14,205	26,555
Produits agricoles utilisés à la maison	105	30	140
Total	8,999	14,235	26,695
Dépenses			
Dépenses (main-d'oeuvre engagée exceptée)	2,691	3,870	6,951
Main-d'oeuvre engagée	69	218	742
Total des dépenses en espèces	2,760	4,088	7,693
Dépréciation	2,403	3,340	4,897
Total	5,163	7,428	12,590
Rémunération de l'exploitant et sa famille (main-d'oeuvre et capital)	3,836	6,807	14,105

Source: *Changes in Farm Organization, Dark Brown Soil Zone, Saskatchewan, 1964*, Pub. 65/13. Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Regina, Saskatchewan. Les données sur la capitalisation et les dépenses sont en conformité avec le niveau des prix de 1967. Les recettes provenant des cultures céréalières sont calculées d'après les rendements moyens des années 1948 à 1967 et les prix moyens reçus à la ferme entre 1962 et 1967.

**Tableau 2.—Bilan des opérations de fermes céréalières d'étendue moyenne, grande et très grande établies sur des sols à haute productivité dans la zone des sols bruns et brun foncé des provinces des Prairies**

	Fermes moyennes	Grandes fermes	Très grandes fermes
Fermes échantillonnées	20	20	5
	— superficie —		
Superficie totale d'une ferme	634(256,56h.)	1,158(468,61h.)	2,384(964,75h.)
Superficie en céréales	374(151,35h.)	696(281,65h.)	1,255(507,87h.)
Superficie en foin et pâturage	--	--	--
Superficie en jachère d'été	246(99,55h.)	453(183,32h.)	1,034(418,43h.)
	— valeur —		
Capitalisation			
Propriétés immobilières	\$82,024	\$150,568	\$296,855
Machineries et outillage	13,220	25,055	32,276
Bétail	141	95	615
Total	95,385	175,718	329,746
Recettes			
Cultures	11,957	22,624	41,926
Bétail et produits dérivés	5	33	164
Autres	632	972	1,032
Total des recettes en espèces	12,594	23,629	43,122
Produits agricoles utilisés à la maison	81	45	141
Total	12,675	23,674	43,263
Dépenses			
Dépenses (main-d'oeuvre engagée exceptée)	3,822	6,034	11,184
Main-d'oeuvre engagée	342	609	2,081
Totals des dépenses en espèces	4,164	6,643	13,265
Dépréciation	2,276	3,805	5,196
Total	6,440	10,448	18,461
Rémunération de l'exploitant et sa famille (main-d'oeuvre et capital)	6,235	13,226	24,802

Source: *Changes in Farm Organization, Dark Brown Soil Zone, Saskatchewan, 1965*, Pub. 65/13. Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Regina, Saskatchewan. Les données sur la capitalisation et les dépenses sont en conformité avec le niveau des prix de 1967. Les recettes provenant des cultures céréalières sont calculées d'après les rendements moyens des années 1948 à 1967 et les prix moyens reçus à la ferme entre 1962 et 1967.

**Tableau 3.—Bilan des opérations de fermes céréalières d'étendues moyenne, grande et très grande établies sur des sols à très haute productivité dans la zone des sols noirs des provinces des Prairies**

	Grandes fermes
Fermes échantillonnées	11
	— superficie —
Superficie totale d'une ferme	598 (261,99 h.)
Superficie en céréales	377 (152,56h.)
Superficie en foin et pâturage	25 ( 10,11 h.)
Superficie en jachère d'été	123 ( 49,77 h.)
	— valeur—
Capitalisation	
Propriétés immobilières	\$82,997
Machinerie et outillage	12,387
Bétail	302
Total	95,686
Recettes	
Cultures	12,829
Bétail et produits dérivés	190
Autres	119
Total des recettes en espèces	13,138
Produits agricoles utilisés à la maison	11
Total	13,149
Dépenses	
Dépenses (main-d'oeuvre engagée exceptée)	3,965
Main-d'oeuvre engagée	384
Total des dépenses en espèces	4,349
Dépréciation	2,536
Total	6,885
Rémunération de l'exploitant et sa famille (main-d'oeuvre et capital)	6,264

Source: *Changes in Farm Organization, Black Soil Zone, Manitoba, 1964*, Pub. 65/5. Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Regina, Saskatchewan. Les données sur la capitalisation et les dépenses sont en conformité avec le niveau des prix de 1967. Les recettes provenant des cultures céréalières sont calculées d'après les rendements moyens des années 1948 à 1967 et les prix moyens reçus à la ferme entre 1962 et 1967.

### Exploitations mixtes (céréales et bovins)

Les Prairies, région céréalière, possèdent cependant de vastes terrains impropres à la production céréalière, mais propres au pâturage des bovins et à la production de foin cultivé. L'étendue de ces terrains varie entre quelques acres et des milliers d'acres. Des ranchs et des pâturages collectifs, propriété publique ou de coopératives, occupent les plus vastes. Beaucoup de cultivateurs de la région céréalière ont des terrains trop vallonnés, pierreux, humides ou autrement impropres à la production céréalière; c'est pourquoi ils gardent des troupeaux de bovins qui paissent sur ces terrains impropres à la culture. Les terrains les plus accidentés servent de pâturage tandis que les prairies fournissent du foin et des fourrages d'hiver. Le troupeau peut n'être composé que de quelques têtes qui suppléent aux recettes des cultures céréalières, où il peut constituer la principale exploitation et être la plus grande source de revenu sur la ferme.

De nombreux cultivateurs croient que le bétail assure un revenu stable quoique, aux années de grande sécheresse, il puisse y avoir pénurie de pâturage et de fourrages. Il est plus facile de répartir les ressources provenant du travail agricole, dans une exploitation mixte que dans une exploitation céréalière; en effet, le bétail demande beaucoup plus de travail en hiver que durant la belle saison. Certains cultivateurs, propriétaires de bétail, mais qui n'ont pas ou très peu de terrains pour la pâture, se servent de pâturages collectifs pendant l'été, de foin cultivé et non-cultivé, de céréales secondaires et de paille pendant l'hiver.

Les propriétaires d'exploitations mixtes récoltent habituellement beaucoup plus de céréales secondaires que n'en récoltent les propriétaires d'exploitations céréalières. Certains sèment de petites étendues de foin cultivé et de pâturage. On peut les semer à tour de rôle; ainsi, l'herbe est semée à intervalles réguliers dans toute la ferme. Habituellement, les terrains ensemencés ont une capacité de production relativement faible; aussi, ne les sème-t-on que lorsque la chose s'avère nécessaire. Dans bon nombre de régions du sud des Prairies cependant, l'aridité entrave l'établissement des cultures fourragères.

Il y a une grande différence entre la capacité de paissance dans la région des prairies et celle des prairies-parcs des provinces des Prairies. C'est dans la région semi-aride des prairies à herbe courte dans le sud-ouest de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta (zone des sols bruns) que se trouve la plus faible capacité de paissance. Dans la zone des sols brun foncé là où l'herbe est parfois courte, parfois de hauteur moyenne, la capacité de paissance est un peu plus élevée. A cause de meilleures conditions d'humidité, les pâturages dans la région des prairies-parcs ont une plus grande capacité que dans la région des prairies. De plus, comme une grande partie des terres de la région des prairies-parcs n'est pas cultivable, les exploitations mixtes y sont plus nombreuses que dans les prairies.

De nombreux cultivateurs, producteurs de céréales, font aussi de l'élevage; ceci leur permet d'utiliser les terrains non cultivables et d'augmenter leur revenu. Ces cultivateurs disposent généralement de bâtiments qui conviennent à l'élevage; ils peuvent donc se procurer d'autres bovins sans trop de capitalisation. Le placement en immeubles sur ces fermes mixtes est très semblable à celui des fermes céréalières dans la même région. Cependant, l'inventaire de la machinerie sur la ferme mixte doit compter de l'équipement de fenaison en plus de l'équipement ordinaire d'une ferme céréalière.

Les tableaux suivants indiquent la capitalisation moyenne, le revenu et les dépenses d'exploitations mixtes gérées par leur propriétaire. Les données sur la capitalisation et les dépenses sont en conformité avec le niveau des prix de 1967. L'évaluation des recettes provenant de récoltes et du bétail ont été calculées selon les prix en vigueur entre 1962 et 1967; les rendements sont en moyenne ceux de la période s'étendant de 1948 à 1967.

Productivité moyenne dans la zone des sols bruns et brun foncé – le tableau 4 donne le bilan des opérations de certaines exploitations mixtes sur des loams dans la zone des sols bruns et brun foncé. Le blé constitue la principale culture; on a aussi semé des céréales secondaires pour nourrir les bovins. Entre 1948 et 1967, les rendements moyens par acre étaient: 15.5 boisseaux de blé (10,4 quintaux à l'hectare), 32 boisseaux d'avoine (12,1 quintaux à l'hectare) et 23 boisseaux d'orge (12,4 quintaux à l'hectare). Les fermes qui ont servi dans cette étude étaient d'étendue moyenne; dans la même région, il y en avait toutefois de plus grandes et de plus petites. Elles avaient des troupeaux de 10 vaches de boucherie ou plus. La capitalisation totale moyenne était d'environ \$73,000 pour les fermes d'étendue moyenne et \$129,000 pour les grandes fermes.

Productivité moyenne dans la zone des sols noirs – Le tableau 5 donne le bilan des opérations d'exploitations mixtes sur des sols noirs de productivité moyenne dans la région des prairies-parcs. Dans ces fermes, la proportion de terres non améliorées est plus élevée que dans celles de la région des Prairies. Entre 1948 et 1967, les rendements moyens par acre étaient (étude de la région en général): 20 boisseaux de blé (13,4 quintaux à l'hectare), 32 boisseaux d'avoine (12,1 quintaux à l'hectare) et 24.5 boisseaux d'orge (13,2 quintaux à l'hectare). Il existe encore des fermes plus petites que celles qui ont été étudiées, mais elles tendent à disparaître. La capitalisation totale moyenne était d'environ \$50,000 pour les exploitations mixtes d'étendue moyenne et d'environ \$100,000 pour les grandes fermes.

**Tableau 4.—Bilan des opérations d'exploitations mixtes d'étendue moyenne et grande établies sur des sols de productivité moyenne dans la zone des sols bruns et brun foncé des provinces des Prairies.**

	Fermes moyennes	Grandes fermes
Nombre de fermes échantillonnées	20	18
	— superficie —	
Superficie totale d'une ferme	693 (280,44 h.)	1,199 (485,21 h.)
Superficie en cultures céréalières	300 (121,40 h.)	581 (235,20 h.)
Superficie en foin et pâturage	29 ( 11,73 h.)	33 ( 13,35 h.)
Superficie en jachère d'été	252 (101,98 h.)	435 (176,04 h.)
	— valeur—	
Capitalisation		
Terres et bâtiments	\$53,453	\$95,736
Machinerie et outillage	12,455	24,602
Bétail	6,816	8,736
Total	72,724	129,074
Recettes		
Cultures	4,836	12,218
Bétail et produits dérivés	3,361	3,512
Autres	534	761
Total des recettes en espèces	8,731	16,491
Produits agricoles utilisés à la maison	480	410
Total	9,211	16,901
Dépenses		
Dépenses (main-d'oeuvre engagée exceptée)	3,339	4,879
Main-d'oeuvre engagée	86	359
Total des dépenses en espèces	3,425	5,238
Dépréciation	2,300	3,641
Total	5,725	8,879
Rémunération de l'exploitant et sa famille (main-d'oeuvre et capital)	3,486	8,022

Source: Changes in Farm Organization, Dark Brown Soil Zone, Saskatchewan, 1964, Pub. 65/13. Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Regina, Saskatchewan. Les données sur la capitalisation et les dépenses sont en conformité avec le niveau des prix de 1967. Les recettes provenant des cultures céréalières sont calculées d'après les rendements moyens des années 1948 à 1967 et les prix reçus à la ferme entre 1962 et 1967. Les recettes provenant du bétail sont en conformité avec les prix moyens en vigueur entre 1962 et 1967.

**Tableau 5.—Bilan des opérations mixtes d'étendue moyenne et grande établies sur des sols de productivité moyenne dans la zone des sols noirs des provinces des Prairies**

	Fermes moyennes	Grandes fermes
Nombre de fermes échantillonnées	19	18
	— superficie —	
Superficie totale d'une ferme	682 (275,99 h.)	1,100 (445,15 h.)
Superficie en cultures céréalières	285 (115,33 h.)	451 (182,51 h.)
Superficie en foin et pâturage	53 ( 21,45 h.)	106 ( 42,90 h.)
Superficie en jachère d'été	141 ( 57,06 h.)	174 ( 70,41 h.)
	— valeur —	
Capitalisation		
Terres et bâtiments	\$39,308	\$64,306
Machinerie et outillage	8,152	21,395
Bétail	5,289	10,934
Total	52,749	96,635
Recettes		
Cultures	4,837	10,838
Bétail et produits dérivés	1,822	5,261
Autres	124	20
Total des recettes en espèces	6,783	16,119
Produits agricoles utilisés à la maison	213	179
Total	6,996	16,298
Dépenses		
Dépenses (main-d'oeuvre engagée exceptée)	2,622	5,226
Main-d'oeuvre engagée	39	779
Total des dépenses en espèces	2,661	6,005
Dépréciation	1,477	2,990
Total	4,138	8,995
Rémunération de l'exploitant et sa famille (main-d'oeuvre et capital)	2,858	7,303

Source: *Changes in Farm Organization, Black Soil Zone, Manitoba, 1965*, Pub. 66/7. Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Regina, Saskatchewan. Les données sur la capitalisation et les dépenses sont en conformité avec le niveau des prix de 1967. Les recettes provenant des cultures céréalières sont calculées d'après les rendements moyens des années 1948 à 1967 et les prix reçus à la ferme entre 1962 et 1967. Les recettes provenant du bétail sont en conformité avec les prix moyens en vigueur entre 1962 et 1967.

### Entreprises d'élevage des bovins de boucherie

L'élevage des bovins de boucherie se pratique dans presque toutes les régions agricoles du Canada. Dans l'Est, où les sols conviennent surtout à la production de graminées et de foin, les exploitations bovines sont relativement petites. Elles s'ajoutent habituellement à une autre entreprise agricole. Dans les provinces des Prairies, les bovins de boucherie sont généralement élevés sur un terrain relativement pauvre puisqu'il ne convient pas à la production des céréales. Plusieurs cultivateurs des Prairies élèvent des bovins en marge de leur entreprise céréalière. Les gros ranchs sont surtout situés dans le sud-ouest de la Saskatchewan, le sud-est de l'Alberta et les contreforts des Rocheuses dans l'ouest de l'Alberta, mais on en trouve aussi sur les plateaux semi-arides de la Colombie-Britannique.

Les méthodes d'élevage et de commercialisation varient d'une ferme et d'une région à l'autre. Certains cultivateurs élèvent et engraisent les bovins et les vendent aux abattoirs; toutefois, certains petits cultivateurs et la plupart des propriétaires de ranchs élèvent des bovins et les vendent pour l'engraissement. Sur les fermes spécialisées dans l'engraissement du bétail, il arrive qu'on utilise peu de terrain; bovins, céréales et fourrages sont tous achetés. L'engraissement se fait aussi en parquets près des grands centres urbains, ou près d'une distillerie ou d'une raffinerie de sucre de betteraves où on peut utiliser les sous-produits d'origine agricole pour alimenter les bovins. Parfois aussi, l'exploitation s'établira près d'un grand marché, ce qui permet au cultivateur de rester constamment en contact avec les conditions du marché. L'engraissement se pratique communément dans le sud de l'Ontario, les régions irriguées de l'Alberta et la vallée du Fraser près de Vancouver, en Colombie-Britannique.

Les bovins de boucherie sont logés plus simplement que les bovins laitiers. Les grandes étables à stalles sont trop coûteuses à entretenir et exigent trop de main-d'œuvre pour les troupeaux de boucherie. Dans presque toutes les régions du pays, il suffit d'un hangar pour protéger les bovins (les jeunes veaux et des animaux malades, exceptés) contre les grands froids et les tempêtes de neige. Si l'on dispose d'une vieille étable, on peut souvent la modifier de façon convenable. Quoique le troupeau de bovins de boucherie exige de la main-d'œuvre et une gestion constante, il requiert néanmoins beaucoup moins de soin qu'un troupeau laitier de même importance.

Même s'il existe une forte demande de ranchs, les transactions de vente de telles propriétés sont beaucoup moins nombreuses que pour la plupart des autres types de fermes. Les ranchs sont habituellement composés de vastes superficies de terrains acquis et de terrains loués. On possède d'ordinaire les terrains cultivés et on loue une partie des terrains de pâturage. Dans certains cas, la valeur du terrain possédé est augmentée par les droits de louer certains pâturages. Il est difficile d'agrandir la superficie d'un ranch à cause de la grande demande de terrains dans ces régions. Pour acquérir du terrain, il faut souvent acheter le ranch entier.

### **L'élevage dans les provinces des Prairies**

Dans les provinces des Prairies, l'élevage des bovins de boucherie à vaste échelle se situe principalement dans les avant-monts des montagnes Rocheuses (Alberta) et dans la région à herbes courtes des Prairies au sud-est de l'Alberta et au sud-ouest de la Saskatchewan. De vastes herbages caractérisent ces régions; on y trouve peu de sols qui soient favorables à la culture.

Les propriétaires de ranchs appliquent l'un des trois genres suivants de production: vente de tous les jeunes bovins mi-gras âgés de six ou sept mois; vente de tous les bovins de dix-huit mois; combinaison des deux méthodes. Les propriétaires de petits ranchs pratiquent habituellement la première méthode tandis que les grands propriétaires pratiquent la seconde. On élève la plupart des femelles: on achète le reste à des éleveurs et aux encans. L'hiver, pour une durée de quatre ou cinq mois, le bétail se nourrit d'un peu de pâturage, mais reçoit des aliments supplémentaires; il s'abrite dans des hangars ou des étables relativement bon marché.

La région des herbes courtes – Elle se situe à l'intérieur de la zone des sols bruns des provinces des Prairies. Une végétation d'herbes courtes, l'absence d'arbres et un climat semi-aride la caractérisent. Les précipitations annuelles varient entre 11 et 13 pouces (28 à 33 cm.). Les étés y sont assez chauds et le taux d'évaporation élevé. La pénurie d'eau empêche la pleine expansion de cette région. Des barrages, des puits et des fosses-réservoirs fournissent la majeure partie de l'eau nécessaire. Une bonne partie du terrain est impropre à la culture. La capacité de paissance est d'un animal par année par 50 acres (1 animal pour 20,23 hectares).

Le tableau 6 donne le bilan des opérations de quelques ranchs typiques de cette région. Une étude a révélé que l'étendue moyenne des ranchs est de 3,500 acres (1.416,38 hectares). Les plus petits ont une capitalisation totale moyenne de \$60,000 et les plus grands d'environ \$75,000. Le blé constitue une entreprise secondaire importante dans quelques-uns des ranchs; c'est pourquoi on y trouve plus de machinerie que dans la région des avant-monts.

La région des avant-monts – Elle est faite de terrains vallonnés au pied du versant est des montagnes Rocheuses. On y trouve des hautes herbes mêlées de buissons plus ou moins épais dans les vallées et sur les pentes du versant nord. Quelques vallées et terrains d'alluvions sont propres à la culture. Les précipitations varient entre 15 et 20 pouces (38 à 51 cm.). L'approvisionnement en eau pour le bétail est abondante et de bonne qualité. La capacité de paissance est d'un animal par année par 50 acres (1 animal pour 20,23 hectares).

Le tableau 7 donne le bilan des opérations de ranchs typiques de cette région. Une étude a révélé que l'étendue moyenne des ranchs est de 2,500 acres (1.011,70 hectares). Les plus petits ont une capitalisation totale d'environ \$85,000 et les plus grands de \$211,000. La valeur des terres, dans cette région, est de trois ou quatre fois plus élevée que dans celle des herbes courtes; c'est pourquoi la capitalisation en valeurs immobilières est plus élevée.

### **Ranchs en Colombie-Britannique**

La région des ranchs en Colombie-Britannique s'étend sur un vaste plateau au centre sud de la province. Cette région est entrecoupée de nombreuses vallées et de chaînes de montagnes. Les différences d'élévation causent de grandes variations dans les précipitations: les vallées sont arides et plus chaudes, les niveaux plus élevés reçoivent plus de pluie et connaissent des températures moyennes plus basses.

Une étude des ranchs de la région a démontré que le plus souvent les éleveurs possèdent une partie du terrain et louent le reste. Les terrains possédés sont généralement situés au fond d'une vallée et assez vastes pour permettre la culture, ainsi que l'accès à une réserve d'eau pour l'irrigation; on y trouve aussi la ferme et les terrains d'hivernement pour les bovins. Les espaces loués sont à proximité de la propriété et, dans plusieurs cas, ils font partie du ranch depuis de nombreuses années. Ces espaces loués sont utilisés comme pâturages au printemps et à l'automne. Le pâturage du 1er juin au 1er octobre se fait sur des terres de la Couronne situées sur les pentes de montagnes boisées où se trouve une végétation qui convient à la paissance. Les permis pour ces domaines sont émis par le Service des forêts de la Colombie-Britannique. Chaque permis précise le nombre d'animaux qui peuvent paître et les redevances annuelles—variables selon les prix du boeuf.



L'étendue moyenne des ranchs étudiés dépassait à peine 2,200 acres (890,30 hectares), y compris les terres possédées et louées (tableau 8). Les terres améliorées pour la production de foin et de cultures étaient d'environ 219 acres (88,62 hectares) par ranch et se trouvaient toutes sur la partie possédée. Les troupeaux comptaient en moyenne 210 unités animales dont 151 vaches et génisses d'élevage. En général, il suffisait d'un homme pour prendre soin de 104 animaux au cours d'une année.

**Tableau 6.—Bilan des opérations de petits et grands ranchs dans la région des herbes courtes de l'Alberta**

	Petits ranchs	Grands ranchs
Nombre de ranchs échantillonnés	26	26
Nombre de vaches d'élevage	46	81
Nombre d'animaux	55	101
Nombre d'animaux par homme	41	71
	— superficie —	
Étendue moyenne du ranch	2,520 (1.019,79 h.)	4,490 (1.817,01 h.)
Utilisation du terrain		
Terres améliorées		
Superficie en céréales	310 (125,45 h.)	330 (133,54 h.)
Superficie en fourrages	60 (24,28 h.)	140 (56,65 h.)
Superficie en jachère d'été	265 (107,24 h.)	270 (109,26 h.)
Terres non améliorées		
Superficie en pâturage	1,840 (744,61 h.)	3,640 (1.473,03 h.)
Superficie en foin non cultivé	10 (4,04 h.)	40 (16,18 h.)
Superficie inculte	35 (14,16 h.)	70 (28,33 h.)
	— valeur —	
Capitalisation		
Terre et bâtiments	\$41,500	\$43,100
Machinerie	9,500	11,300
Bétail	10,800	19,000
Équipement, approvisionnements, divers	2,600	2,600
Total	64,400	76,000
Recettes		
Récoltes	4,700	4,670
Bétail et produits dérivés	4,510	8,160
Autres	660	550
Total des recettes en espèces	9,870	13,380
Produits utilisés à la maison	180	230
Total	10,050	13,610
Dépenses		
Dépenses (main-d'oeuvre engagée exceptée)	4,360	5,640
Main-d'oeuvre engagée	120	500
Total des dépenses en espèces	4,480	6,140
Dépréciation	2,110	2,670
Total	6,590	8,810
Rémunération de l'exploitant et sa famille (main-d'oeuvre et capital)	3,460	4,800

Source: Knud Elgaard, *Cattle Ranching in Southern Alberta, 1965*, Pub. 68/3. Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Regina, Saskatchewan.

Entreprises non spécialisées d'élevage en Ontario – A l'exception des entreprises se spécialisant dans l'engraissement des bovins en parquets, les entreprises bovines en Ontario sont de type plus ou moins général. Un troupeau de bovins comprend habituellement des bovins laitiers et de boucherie, ainsi que leurs croisements. Dans certaines fermes, les veaux sont nourris à la mamelle jusqu'à l'âge de six ou huit mois; dans d'autres, on traie les vaches et on vend la crème. Habituellement, les bovins des entreprises non spécialisées sont vendus à des cultivateurs qui se spécialisent dans l'engraissement; les bovins sont parfois engraisés dans la ferme même où ils sont nés. On les vend parfois au temps du sevrage, parfois au cours de l'année qui suit.

Le tableau 9 indique la capitalisation, les recettes et les dépenses d'entreprises non spécialisées d'élevage (1966 et 1967). L'investissement et les besoins de main-d'oeuvre de ces entreprises sont les plus bas des autres entreprises agricoles.

Entreprises d'engraissement en Ontario – Certains cultivateurs se spécialisent dans l'achat et l'engraissement des bovins de boucherie. La plupart des animaux sont achetés, parfois de l'Ouest. Ces cultivateurs achètent de même beaucoup de céréales. Ces fermes exigent un fort montant de capital au cours de l'année pour l'achat de bétail et d'aliments.

Le tableau 10 donne le bilan des opérations d'entreprises non spécialisées d'élevage. Dans ces fermes, les investissements et les besoins de main-d'oeuvre peuvent se comparer à ceux des autres grandes fermes spécialisées de l'Ontario.

Tableau 7.—Bilan des opérations de petits et grands ranchs dans la région des avant-monts de l'Alberta

	Petits ranchs	Grands ranchs
Nombre de ranchs échantillonnés	25	25
Nombre de vaches d'élevage	52	136
Nombre d'animaux	71	208
Nombre d'animaux par homme	56	101
	—superficie—	
Étendue moyenne du ranch	1,140 (461,33h.)	4,000 (1.618, 72 h.)
Utilisation du ranch		
Terres améliorées		
Superficie en céréales	80 (32,37 h.)	90 (36,42 h.)
Superficie en fourrages	160 (64,75 h.)	360 (145,68 h.)
Superficie en jachère d'été	35 (14,16 h.)	40 (16,18 h.)
Terres non améliorées		
Superficie en pâturage	780 (315,65 h.)	3,270 (1.323,30h.)
Superficie en foin non cultivé	10 (4,04 h.)	50 (20,23 h.)
Superficie inculte	75 (30,35 h.)	190 (76,89 h.)
	—valeur—	
Capitalisation		
Terre et bâtiments	\$60,000	\$149,800
Machinerie	7,900	11,700
Bétail	16,000	47,200
Équipement, approvisionnements, divers	900	2,100
Total	84,800	210,800
Recettes		
Récoltes	3,130	5,540
Bétail et produits dérivés	6,640	18,080
Autres	310	230
Total des recettes en espèces	10,080	23,850
Produits utilisés à la maison	260	310
Total	10,340	24,160
Dépenses		
Dépenses (main-d'oeuvre engagée exceptée)	3,680	7,810
Main-d'oeuvre engagée	140	1,540
Total des dépenses en espèces	3,820	9,350
Dépréciation	1,760	3,160
Total	5,580	12,510
Rémunération de l'exploitant et sa famille (main-d'oeuvre et capital)	4,760	11,650

Source: Kund Elgaard, Cattle Ranching in Southern Alberta, 1965, Pub. 68/3. Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Regina, Saskatchewan.

Tableau 8.—Bilan des opérations, ranchs de la Colombie-Britannique, 1966-1967

Nombre de ranchs échantillonnés	102
Nombre de vaches et de génisses d'élevage	151
Nombre d'animaux dans le troupeau	210
Nombre d'animaux par homme	104
	— superficie —
Étendue du ranch	2,188 (885,43 h.)
Utilisation du terrain	
Terres améliorées pour les cultures et le foin	219 (88,62 h.)
Irriguées	142 (57,46 h.)
Non irriguées	77 (31,16 h.)
Terres non améliorées (y compris les prairies)	1,969 (796,81 h.)
	— valeur —
Capitalisation	
Terre et bâtiments	\$ 81,208
Bétail	42,887
Équipement, approvisionnement, divers	17,936
Total	142,031
Recettes	
Bétail	16,800
Capital	832
Augmentation d'inventaire	4,572
Autre	1,349
Total	23,553
Dépenses	
Bétail	5,040
Main-d'oeuvre engagée	1,890
Équipement	2,520
Capital	5,204
Autre	4,065
Total	18,719
Revenu net du ranch	4,834

Source: Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada Vancouver, Colombie-Britannique.

**Tableau 9.—Bilan des opérations d'entreprises d'élevage de bovins à deux fins<sup>a</sup>  
établies en Ontario.**

	1966	1967
Nombre d'entreprises échantillonnées	23	15
Nombre de vaches dans le troupeau	20	33
Main-d'oeuvre — équivalent-homme	1.2	1.3
Nombre d'acres de terre arable	160	183
	— valeur —	
<b>Capitalisation</b>		
Terre et bâtiments	\$25,100	\$24,656
Bétail	12,499	13,972
Machinerie	7,753	7,922
Récoltes et fournitures	3,257	3,251
Total	48,609	49,801
<b>Recettes</b>		
Bovins	8,091	7,064
Autre bétail et récoltes	4,315	4,081
Divers	743	413
Changement dans l'inventaire — bétail	1,329	1,390
— récoltes et fournitures	-129	776
Total	14,349	13,724
<b>Dépenses</b>		
Bovins	3,862	3,090
Autre bétail et récolte	3,186	3,954
Tracteur et machinerie	759	818
Camion et automobile	500	510
Intérêt	365	504
Dépenses générales	1,771	1,388
Main-d'oeuvre engagée	150	72
Dépréciation (bâtiments et machinerie)	1,621	1,676
Total	12,214	12,012
<b>Revenu net de la ferme</b>	<b>2,135</b>	<b>1,712</b>

<sup>a</sup>Fermes recevant de 50 à 75 p. 100 de leur revenu brut d'entreprises d'élevage à deux fins.

Source: Summary Report Ontario Farm Management and Accounting Project, Pub. 315, annuelle, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Toronto, Ontario.

Tableau 10.—Bilan des opérations d'entreprises d'engraissement <sup>a</sup> établies dans l'Ontario

	1966	1967
Nombre d'entreprises échantillonnées	8	6
Main-d'oeuvre — équivalent-homme	1.5	1.5
Nombre d'acres de terre arable	218	194
	— valeur —	
Capitalisation		
Terre et bâtiments	\$31,970	\$36,112
Bétail	24,084	30,509
Machinerie	10,280	9,451
Récoltes et fournitures	5,594	5,883
Total	71,928	81,955
Recettes		
Bouvillons	29,677	41,758
Autre bétail et récoltes	1,553	1,482
Divers	889	811
Changement d'inventaire — bétail	3,232	881
— récoltes et fournitures	-541	412
Total	34,810	45,344
Dépenses		
Bouvillons	20,185	28,765
Autre bétail et récoltes	2,722	2,733
Tracteur et machinerie	1,078	1,202
Camion et automobile	443	600
Intérêt	865	1,008
Dépenses générales	2,061	2,287
Main-d'oeuvre engagée	868	250
Dépréciation (bâtiments et machinerie)	2,402	2,352
Total	30,624	39,197
Revenu net de la ferme	4,186	6,147

<sup>a</sup>Fermes recevant plus de 75 p. 100 de leur revenu brut des troupeaux de bouvillons.

Source: Summary Report Ontario Farm Management and Accounting Project, Pub. 315, annuelle, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Toronto, Ontario.

### Fermes laitières

La production laitière se pratique dans presque toutes les régions agricoles du pays. Quoique les moyens de transport et de réfrigération permettent la dispersion des fermes qui fournissent le lait nature, ces fermes sont habituellement situées à proximité des grands centres. Les cultivateurs isolés produisent surtout le lait pour la fabrication de lait condensé, de beurre et de fromage.

L'industrie laitière subit présentement de grands changements structuraux. Les fermes laitières deviennent de plus en plus grandes; elles diminuent toutefois en nombre. Celles qui produisent du lait nature sont devenues hautement spécialisées depuis l'introduction des réservoirs réfrigérants, des salles de traite, des lactoducs et des étables à

stabulation libre. L'organisation des fermes laitières varie selon leur étendue, leur emplacement et leur gestion. Les terres sont affectées au foin, aux pâturages et à la production de céréales fourragères. Sur de nombreuses fermes très étendues, les céréales et le fourrage ne suffisent pas aux besoins; l'achat d'aliments constitue une importante dépense. Dans certaines régions, telles le sud de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, on fait venir d'ailleurs de grandes quantités de foin et de céréales.

Les fermes laitières exigent d'ordinaire plus de capitaux que les fermes à bovins de boucherie. Elles exigent des constructions et de l'équipement élaborés et sont généralement situées sur des terrains de plus grande valeur immobilière. Sous le climat canadien, les bâtiments doivent assurer une protection suffisante contre le froid et les courants d'air; ils doivent être pourvus d'une ventilation appropriée et munis de dispositifs pour le nettoyage de l'étable et de l'équipement.

La production, la transformation et la vente du lait et de ses dérivés sont régies par des lois fédérales, provinciales et municipales. Les producteurs de lait nature doivent se conformer aux règlements de l'hygiène publique. Les règlements concernant les fermes qui produisent du lait de transformation sont un peu moins rigoureux, mais on tend à les normaliser. Des commissions siègent dans la plupart des provinces afin d'établir le prix du lait nature. Elles exercent habituellement un contrôle sur l'approvisionnement en lait nature. En effet, le nom des producteurs est enregistré et chacun a droit à un certain contingent; le lait est vendu sous contrat. Tout ce qui excède ce contingent est vendu à prix réduit pour d'autres usages.

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la Commission canadienne du lait, assiste les producteurs de crème et de lait industriel en leur versant des subventions et en organisant des programmes visant à augmenter l'achat de certains produits laitiers. La Commission assigne un certain nombre de contingents donnant droit à la subvention aux expéditeurs. Le gouvernement fédéral veut rationaliser l'industrie laitière au niveau de la ferme et en arriver à la stabilité des prix des produits laitiers vendus sur le marché national.

Ontario – Les fermes laitières jouent un rôle important dans l'industrie laitière de l'Ontario. La vente de produits laitiers a représenté 20 p. 100 des recettes globales de la ferme, en 1967. De plus, ces fermes ont obtenu des revenus supplémentaires de la vente des veaux. La population urbaine de la province absorbe facilement de grandes quantités de produits laitiers.

Les fermes laitières de l'Ontario se divisent en deux types principaux: les fermes laitières spécialisées qui fournissent du lait nature pour la vente aux consommateurs, et les fermes laitières "générales" ou non spécialisées qui expédient le lait aux fromageries, aux fabriques de lait condensé et aux beurreries. La grosseur du troupeau et l'envergure de l'entreprise varient dans chaque ferme. Habituellement, les fermes qui fournissent du lait nature ont de gros troupeaux et une entreprise agricole assez spécialisée. Les tableaux 11 et 12 donnent le bilan des opérations de ces deux genres de fermes (1966 et 1967). Les fermes dites spécialisées ont une capitalisation plus élevée (bétail, machinerie, équipement et biens immobiliers) que les fermes dites générales. La différence dans la valeur des biens immobiliers indique que les fermes spécialisées ont des terres et des bâtiments plus dispendieux. Celles-ci ont une main-d'oeuvre plus considérable, des dépenses plus élevées, une entreprise de plus grande envergure et un revenu net plus élevé que les fermes générales.

Fermes laitières en Colombie-Britannique – En Colombie-Britannique, les fermes laitières se concentrent dans plusieurs régions. On les trouve par ordre d'importance dans la vallée du Fraser, dans la partie sud de l'île de Vancouver, au nord de la vallée d'Okanagan et au centre de la Colombie-Britannique. Elles sont moins nombreuses à l'est et à l'ouest de la région de Kootenay et dans la région de la Rivière de la Paix.

Fermes laitières dans la vallée du Fraser – Les cultivateurs de la vallée du Fraser vendent leurs produits laitiers à Vancouver et dans la région environnante. D'importantes coopératives et plusieurs entreprises privées s'occupent de la transformation et de la distribution.

Les terres de la vallée du Fraser sont généralement les plus fertiles de la province; elles sont situées près de la plus grande région métropolitaine; le prix des terres est donc plus élevé à l'acre. La valeur des terres est aussi augmentée à cause de la grande demande de terrain pour des usages autres que la culture.

Les terres améliorées servent en grande partie à la production de fourrage pour les pâturages d'été, le foin d'hiver et l'ensilage. Les céréales et les compléments achetés de la région de la Rivière de la Paix dans le nord de la Colombie-Britannique ou des provinces des Prairies se vendent cher.

En 1967, un échantillonnage de 112 fermes productrices de lait nature dans la vallée du Fraser a révélé que l'investissement moyen par ferme était de \$122,124 (tableau 13). Les terres et les bâtiments représentent 66 p. 100 du total. Dans la vallée du Fraser, les contingents de lait nature ont une valeur commerciale d'environ \$14 la livre (\$30,90 le kg.). Dans les fermes échantillonnées, le contingent laitier a une valeur moyenne de \$10,659. Le revenu net de ces fermes varient entre \$1,983 et \$33,130.

Fermes laitières en Nouvelle-Écosse – La ferme laitière est l'une des principales entreprises agricoles des provinces de l'Atlantique; en Nouvelle-Écosse, elle rapporte environ la moitié des recettes totales de la ferme.

Les fermes laitières tendent à se spécialiser en mettant sur le marché divers produits, dont le lait. Les terres améliorées sont consacrées principalement à la production de fourrage et de pâturage. On achète une grande partie des produits concentrés utilisés dans les rations laitières.

Les fermes laitières de l'ouest de la Nouvelle-Écosse semblent plus rentables que celles de l'est (tableau 14). Elles ont une plus grande superficie de terre améliorée; elles gardent plus de vaches et élèvent plus de veaux que dans l'est. Un pourcentage assez élevé de leurs produits sert à la transformation; toutefois, le lait se vend moins cher que dans l'est.

### **Entreprises porcines**

L'entreprise porcine, jadis une occupation secondaire, devient hautement spécialisée. Il y a de moins en moins de cultivateurs qui ne gardent qu'une ou deux truies pour n'élever qu'une ou deux portées par année.



L'investissement dépend du type et de l'étendue de l'entreprise de même que des circonstances propres à chaque ferme. Certains cultivateurs ont transformé leurs étables en porcherie; d'autres ont fait construire des bâtiments modernes. Dans les fermes dont la spécialité est l'engraissement des porcs, l'achat d'aliments et de bétail exige de forts montants de capital au cours de l'année.

Entreprises porcines en Ontario — Il existe encore des fermes où l'on garde quelques truies et où l'on élève des porcs jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour l'abattage; on le fait en tant qu'entreprise secondaire. Ce type de ferme ne fournit cependant plus le gros des porcs destinés à l'abattage; il en est ainsi dans la plupart des régions de la province. De grandes entreprises ont été mises sur pied; on y garde un troupeau de truies et l'on vend les porcelets destinés à l'engraissement. Ces derniers sont nourris dans des fermes spécialisées à cet effet et où les aliments sont achetés en grande partie. Le tableau 15 donne le bilan des opérations de quelques entreprises porcines établies en Ontario, en 1966 et 1967.

Engraissement des porcs en Nouvelle-Écosse — Présentement, peu de fermes se spécialisent dans la production de porcs; toutefois, l'engraissement de ces derniers constitue une entreprise importante dans plusieurs fermes des provinces de l'Atlantique. Depuis quelques années, il a remplacé la production avicole dans de nombreuses exploitations mixtes.

En Nouvelle-Écosse, l'engraissement des porcs en tant qu'entreprise compte en grande partie sur des aliments achetés. Généralement, le cultivateur achète des fermes voisines des porcs qui viennent d'être sevrés. L'achat de ces derniers et celui des aliments constitue 90 p. 100 des dépenses en espèces de certaines entreprises se spécialisant dans l'engraissement des porcs (tableau 16).

### **Entreprises avicoles**

L'aviculture est devenue une industrie hautement spécialisée. L'industrie avicole tend à s'effacer des régions de culture générale pour s'installer près des grands centres urbains, ce qui facilite le transport rapide des produits dans des conditions contrôlées d'hygiène, de température et d'humidité. Le producteur et le fabricant d'aliments, de même que l'aviculteur et le détaillant ont réussi à s'entendre, particulièrement en ce qui concerne la production des oeufs et des poulets à griller.

Ontario — Le tableau 17 donne le bilan des opérations de quelques fermes qui ont tiré leur principal revenu de l'aviculture. C'est surtout l'industrie bovine, servant à écouler le foin et le pâturage, qui était la plus importante source de revenu secondaire. L'investissement en biens immobiliers caractérise l'organisation des fermes spécialisées. Ces dernières emploient une importante main-d'oeuvre engagée et un imposant capital servant à l'achat des aliments au cours de l'année. Ce sont les aliments qui ont coûté le plus cher. En 1966, le revenu net des exploitations avicoles spécialisées était très élevé comparativement à tous les autres bilans disponibles.

**Tableau 11.—Bilan des opérations de fermes laitières spécialisées dans la production de lait nature<sup>a</sup>, établies en Ontario**

	1966	1967
Nombre de fermes échantillonnées	93	66
Nombre de vaches dans le troupeau	40	41
Main-d'oeuvre — équivalent-hommes	1.9	2.0
Nombre d'acres de terre arable	185 (74,8 h.)	200 (80,9 h.)
	— valeur —	
<b>Capitalisation</b>		
Terre et bâtiments	\$36,258	\$44,715
Bétail	15,612	17,514
Machinerie	14,674	17,110
Récoltes et fournitures	4,782	6,044
Total	71,326	85,383
<b>Recettes</b>		
Entreprise laitière	24,215	27,690
Autre bétail et récoltes	1,402	2,146
Divers	750	673
Changement d'inventaire — bétail	1,503	1,294
— récoltes et fournitures	343	844
Total	28,213	32,647
<b>Dépenses</b>		
Entreprise laitière	7,999	8,014
Autre bétail et récoltes	2,634	3,256
Tracteur et Machinerie	1,666	1,817
Camion et automobile	556	627
Intérêt	777	1,068
Dépenses générales	2,834	3,214
Main-d'oeuvre engagée	1,855	2,183
Dépréciation (bâtiments et machinerie)	3,200	3,848
Total	21,521	24,027
<b>Revenu net de la ferme</b>	6,692	8,620

<sup>a</sup>Fermes recevant plus de 75 p. 100 de leur revenu brut des produits laitiers (principalement du lait nature)

Source: Summary Report Ontario Farm Management and Accounting Project, Pub. 315, annuelle, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Toronto, Ontario.

**Tableau 12.—Bilan des opérations de fermes laitières non spécialisées dans la production de lait nature <sup>a</sup>, établies dans l'Ontario**

	1966	1967
Nombre de fermes échantillonnées	65	55
Nombre de vaches dans le troupeau	30	28
Main-d'oeuvre — équivalent-homme	1.5	1.5
Nombre d'acres de terre arable	164 (56,3 h.)	156 (62,1 h.)
	— valeur —	
<b>Capitalisation</b>		
Terre et bâtiments	\$25,477	\$24,211
Bétail	11,517	12,342
Machinerie	10,320	9,462
Récoltes et fournitures	3,450	3,296
Total	50,764	49,311
<b>Recettes</b>		
Entreprises laitières	14,262	15,135
Autre bétail et récoltes	1,529	1,463
Divers	455	454
Changement d'inventaire — bétail	1,384	1,440
— récoltes et fournitures	143	679
Total	17,773	19,171
<b>Dépenses</b>		
Entreprises laitières	3,930	4,644
Autre bétail et récoltes	2,144	2,013
Tracteur et machinerie	903	1,096
Camion et automobile	463	529
Intérêt	660	740
Dépenses générales	1,973	1,894
Main-d'oeuvre engagée	610	412
Dépréciation (bâtiments et machinerie)	2,110	2,081
Total	12,793	13,409
<b>Revenu net de la ferme</b>	<b>4,980</b>	<b>5,762</b>

<sup>a</sup>Fermes recevant plus de 75 p. 100 de leur revenu brut des produits laitiers principalement de la crème et du lait industriel.  
Source: Summary Report Ontario Farm Management and Accounting Project, Pub. 315, annuelle, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Toronto, Ontario.

Tableau 13.—Bilan des opérations de fermes laitières établies dans la vallée du Fraser en Colombie-Britannique, 1967

Nombre de fermes échantillonnées	112
Prix du lait aux 100 livres	\$5.81 (\$0,128 le kg.)
Importance de l'entreprise	
Nombre de vaches	35
Nombre d'acres améliorées	66 (26,7 h.)
Nombre d'acres non améliorées	6 (2,4 h.)
Superficie totale	72
	— valeur —
Capitalisation	
Terre et bâtiments	\$ 81,076
Machinerie et équipement	12,247
Bétail	15,631
Autre	2,511
Total	111,465
Recettes	
Recettes courantes	25,414
Capital	913
Augmentation de l'inventaire	7,016
Total	33,343
Dépenses	
Dépenses courantes	14,135
Capital	7,554
Total	21,689
Revenu net de la ferme	11,654

Source: Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Vancouver, Colombie-Britannique.

Tableau 14.—Bilan des opérations de quelques fermes laitières établies en Nouvelle-Écosse.

	Est de la Nouvelle-Écosse	Ouest de la Nouvelle-Écosse
Nombre de fermes échantillonnées	15	20
Prix du lait aux 100 livres	\$6.33 (\$0,139 le kg.)	\$5.34 (\$0,117 le kg.)
Importance de l'entreprise		
Nombre de vaches	22	41
Nombre d'acres améliorées	63 (25,5 h.)	100 (40,4 h.)
Nombre d'acres non améliorées	216 (87,4 h.)	120 (48,5 h.)
Superficie globale	279 (112,9 h.)	220 (89,0 h.)
	— valeur —	
Capitalisation		
Terre et bâtiments	\$ 9,138	\$21,288
Bétail	4,740	13,125
Équipement	7,438	12,359
Autre	1,052	1,559
Total	22,368	48,331
Recettes		
Ventes des produits agricoles	10,575	22,008
Divers	206	526
Changement d'inventaire (bétail et fournitures)	810	1,866
Total	11,591	24,400
Dépenses		
Dépenses courantes	6,177	16,462
Dépréciation (bâtiments et machinerie)	1,374	2,367
Total	7,551	18,829
Revenu net de la ferme	4,040	5,571

Source: Division de la gestion des exploitations agricoles et de la statistique, Direction de la vulgarisation et de l'économie, ministère de l'Agriculture et de la Commercialisation de la Nouvelle-Écosse, 1967.

Tableau 15.—Bilan des opérations d'entreprises porcines spécialisées<sup>a</sup> établies en Ontario

	1966	1967
Nombre de fermes échantillonnées	25	18
Main-d'oeuvre — équivalent-homme	1.3	1.4
Nombre d'acres de terre arable	125 (50,58 h.)	133 (53,82 h.)
	— valeur —	
<b>Capitalisation</b>		
Terre et bâtiments	\$29,152	\$34,444
Bétail	12,709	13,917
Machinerie	8,781	11,040
Récoltes et fournitures	4,696	6,241
Total	55,338	65,642
<b>Recettes</b>		
Entreprises porcines	26,485	29,290
Autre bétail et cultures	6,146	7,030
Divers	393	565
Changement d'inventaire — bétail	696	-302
— cultures et fournitures	-190	691
Total	33,530	37,284
<b>Dépenses</b>		
Entreprises porcines	14,616	18,086
Autre bétail et cultures	5,127	5,692
Tracteur et machinerie	1,278	1,157
Camion et automobile	577	514
Intérêt	845	1,169
Dépenses générales	2,456	3,114
Main-d'oeuvre engagée	530	721
Dépréciation (bâtiments et machinerie)	1,999	2,677
Total	27,428	33,130
<b>Revenu net de la ferme</b>	<b>6,102</b>	<b>4,154</b>

<sup>a</sup>Fermes recevant plus de 75 p. 100 de leur revenu brut d'une entreprise porcine.

Source: *Summary Report Ontario Farm Management and Accounting Project*, Pub. 315, annuelle, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Toronto, Ontario.

Tableau 16.—Bilan des opérations de quelques entreprises d'engraissement de porcs établies en Nouvelle-Écosse (1966 et 1967)

Nombre d'entreprises	14
Nombre de porcs vendus par entreprise	540
Nombre d'heures consacrées à l'élevage des porcs	638
	— valeur —
Investissement	
Bâtiments et équipement	\$ 2,094
Porcs	5,147
Recettes	
Vente des porcs	27,748
Augmentation de l'inventaire (porcs)	718
Total	28,466
Dépenses	
Aliments	15,385
Porcs au sevrage	8,541
Autres dépenses en espèces	987
Dépréciation	237
Total	25,150
Rémunération de la main-d'oeuvre et investissements	3,316

Source: Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Truro, Nouvelle-Écosse.

Tableau 17.—Bilan des opérations des quelques entreprises avicoles établies en Ontario

	Spécialisées <sup>a</sup>	Générales <sup>b</sup>	Générales <sup>c</sup>
Nombre de fermes échantillonnées	5	6	6
Main-d'oeuvre — équivalent-homme	1.6	1.5	1.7
Nombre d'acres de terre arable	150 (60,70 h.)	118 (47,75 h.)	169 (68,39 h.)
	- valeur -		
<b>Capitalisation</b>			
Terre et bâtiments	\$48,093	\$26,884	\$28,752
Bétail	14,538	10,257	11,246
Machinerie	19,061	12,858	12,516
Cultures et fournitures	3,899	3,692	4,346
Total	85,591	53,691	56,860
<b>Recettes</b>			
Entreprises avicoles	54,692	14,521	24,580
Autre bétail et cultures	10,441	10,811	13,434
Divers	489	894	264
Changement d'inventaire			
— bétail	4,253	506	-1,506
— Cultures et fournitures	1,380	-193	926
Total	71,255	26,539	37,698
<b>Dépenses</b>			
Entreprises porcines	28,730	7,028	16,440
Autre bétail et cultures	15,768	10,078	8,189
Tracteur et machinerie	1,861	1,460	1,565
Camion et automobile	599	534	709
Intérêt	1,260	494	1,219
Dépenses générales	3,117	1,544	3,253
Main-d'oeuvre engagée	1,327	764	763
Dépréciation (bâtiments et machinerie)	4,059	2,736	3,393
Total	56,490	24,638	35,531
Revenu net de la ferme	14,765	1,901	2,167

<sup>a</sup>Fermes recevant plus de 75 p. 100 de leur revenu brut d'une entreprise avicole.

<sup>b</sup>Fermes recevant de 50 à 75 p. 100 de leur revenu brut d'une entreprise avicole.

<sup>c</sup>Fermes recevant plus de 50 p. 100 de leur revenu brut d'une entreprise avicole.

Source: Summary Report Ontario Farm Management and Accounting Project, Pub. 315, annuelle, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Toronto, Ontario.



## Entreprises fruitières

On cultive des fruits dans toutes les provinces, mais plus de 40 p. 100 des fruits vendus proviennent de l'Ontario; la péninsule du Niagara est renommée pour ses fruits tendres et ses raisins.

La Colombie-Britannique est aussi reconnue pour ses fruits. On y cultive des pommes pour l'exportation; des framboises, fraises, mûres de Logan, cerises, pêches, poires, prunes et abricots sont aussi cultivés en quantités commerciales. Le tiers environ des fruits vendus au Canada est produit en Colombie-Britannique.

Les pommes sont la principale récolte fruitière du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse; au cours des dernières années la culture des fraises et des framboises prit une importance commerciale dans ces provinces de même que dans l'Île du Prince-Édouard. Quoique plusieurs fermes des Prairies cultivent des petits fruits tels que les framboises et les fraises, cette industrie n'y progresse pas beaucoup.

L'introduction de variétés plus précoces favorise l'expansion des entreprises fruitières dans tout le pays; certaines fermes spécialisées dans la fructiculture commencent à s'établir en dehors des régions traditionnelles.

### Ontario

L'industrie fruitière de l'Ontario est évaluée à plusieurs millions de dollars. L'importante population urbaine constitue un bon marché pour les fruits frais et les fruits en conserve. Cependant, les terres servant à cette fin, étant situées près des villes en mal d'expansion, sont fort en demande. C'est pourquoi les terres sont très chères dans les rares régions qui conviennent à la culture des fruits.

Les entreprises fruitières sont d'une importance et d'une organisation très variables. A comparer aux autres genres de fermes, elles sont petites et réclament beaucoup de main-d'oeuvre. Certains cultivateurs de petits fruits pratiquent l'irrigation par aspersion.

Le tableau 18 donne le bilan des opérations de quelques-unes de ces fermes. A cause du petit nombre de fermes échantillonnées, les données ne peuvent que servir d'indice de l'organisation de l'investissement dans ces fermes. Environ 87 p. 100 de l'investissement est en biens immobiliers. La valeur immobilière à l'acre était plus élevée que pour tout autre genre de ferme en Ontario. Les dépenses considérables requises pour la main-d'oeuvre engagée s'expliquent par le grand nombre de travailleurs nécessaires pour la culture fruitière.

### Fermes se spécialisant dans la culture des pommes en Nouvelle-Écosse

La production commerciale de pommes dans les provinces de l'Atlantique se pratique surtout dans la vallée d'Annapolis du comté de Kings et certaines régions des comtés d'Annapolis et de Hants, en Nouvelle-Écosse. On en produit environ 3 millions de boisseaux par année (61.150 tonnes). Dans ces fermes, on produit aussi d'autres fruits de verger, des légumes, des petits fruits, du porc, du boeuf et de la volaille. Le tableau 19 donne un bilan d'exploitation pour quelques-unes de ces fermes.

Fermes où l'on produit des fruits de vergers dans la vallée de Creston, en Colombie-Britannique

La vallée de Creston est située dans le sud-est de la Colombie-Britannique à environ 470 milles (756 km.) à l'est de Vancouver. Entre l'extrémité sud du lac Kootenay et la frontière des États-Unis, il y a une trentaine de mille acres de terre arable améliorée (12.140,40 hectares) dont environ 18,000 (7.284,24 hectares) se trouvent au fond de la vallée et 12,000 acres (4.856,16 hectares), en terrasses, du côté est de la vallée.

Dans la vallée de Creston, on ne produit des fruits de verger que sur sols irrigués dans les terrasses du nord. On produit des pommes, des poires, des prunes à pruneaux et des cerises mais les pommes comprennent plus de 90 p. 100 de la production totale des fruits de verger. Les principales variétés de pommes sont les McIntosh et Délicieuses rouges et environ 90 p. 100 des expéditions totales de pommes de la vallée se composent de ces variétés.

Dans la région des vergers, il y a eu tendance à la production à temps partiel. Par suite de l'expansion industrielle dans le voisinage du village de Creston, la demande de terrains pour la construction résidentielle s'est accrue. L'accroissement de l'exploitation forestière et de la production de bois de charpente, l'établissement d'une brasserie et de quelques petites entreprises commerciales ont augmenté les offres d'emplois non agricoles. Nombre de pomiculteurs ont subdivisé et vendu une partie de leur propriété pour s'adonner à un travail non agricole.

Le bilan présenté au tableau 20 indique le capital engagé, les recettes et les dépenses de quelques fermes fruitières exploitées à plein temps et à temps partiel dans la vallée de Creston. Les vergers exploités à plein temps étaient presque deux fois plus grands que ceux exploités à temps partiel. Environ 85 p. 100 du capital représente la valeur des terres et des bâtiments. Les recettes totales des fermes fruitières exploitées à temps partiel étaient presque égales à celles des fermes exploitées à plein temps, surtout à cause de la plus forte augmentation de l'inventaire. Toutefois, les cultivateurs à temps partiel avaient des dépenses plus élevées en capitaux et un revenu agricole net plus faible.

Tableau 18.—Bilan d'exploitation de quelques fermes fruitières de l'Ontario

Nombre de fermes échantillonnées	19
Superficie des fermes (acres)	36 (14,57 hectares)
	— valeur —
Capitalisation:	
Terre et bâtiments	\$64,456
Bétail	1,672
Machinerie	9,030
Fournitures	852
Total	76,010
Recettes:	
Fruits de verger	13,598
Raisins	2,980
Petits fruits et légumes	2,721
Bétail et volailles	4,419
Divers	288
Changement d'inventaire — bétail, — récoltes et fournitures	231 268
Total	24,505
Dépenses:	
Fruits de verger — générales	2,505
main-d'oeuvre engagée	2,746
Raisins — générales	374
main-d'oeuvre engagée	566
Petits fruits et légumes — générales	527
main-d'oeuvre engagée	389
Bétail et volailles	3,470
Autre main-d'oeuvre engagée	896
Machinerie	1,394
Dépenses générales	1,698
Intérêt	1,144
Dépréciation des bâtiments et de la machinerie	2,476
Total	18,185
Revenu net de la ferme	6,320

Source: Adapté du *Farm Business Analysis Report, Niagara Peninsula Specialized Fruit Farms, 1965*, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Toronto, Ontario.

Tableau 19.—Bilan d'exploitation de quelques fermes productrices de pommes en Nouvelle-Écosse

Nombre de fermes échantillonnées	9
	— superficie —
Superficie totale des fermes	160 (64,74 hectares)
Vergers	52 (21,04 hectares)
Autre terre améliorée	35 (14,16 hectares)
Terre non améliorée	73 (29,54 hectares)
	— valeur —
Capital total engagé	\$35,082
Recettes:	
Pommes	17,897
Autres fruits de verger	495
Autres cultures	498
Bétail et volailles	1,379
Divers	233
Total	20,502
Dépenses:	
Main-d'oeuvre engagée	5,552
Pulvérisations	1,745
Engrais	966
Contenants	860
Dépenses générales pour les vergers	360
Utilisation des camions et tracteurs	891
Travaux à forfait y compris le camionnage	811
Électricité, téléphone, assurance	307
Réparations	401
Taxes	280
Bétail	728
Divers	241
Dépréciation (bâtiments et équipement)	1,180
Diminution de l'inventaire	297
Total	15,256
Revenu net de la ferme	5,883

Source: Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Truro Nouvelle-Écosse, 1968.

Tableau 20.—Bilan d'exploitation des fermes productrices de fruits de verger dans la vallée de Creston  
(Colombie-Britannique), 1965

	A plein temps <sup>a</sup>	A temps partiel <sup>a</sup>
Nombre de fermes échantillonnées	11	13
Superficie des fermes en acres	19 (7,69 hectares)	9.8 (3,96 hectares)
Superficie des vergers en acres	14 (5,66 hectares)	7.8 (3,15 hectares)
Main-d'oeuvre — équivalent-homme	1.35	1.04
Nombre d'unités-hommes de travail productif	345	193
		— valeur —
Capitalisation:		
Terre et bâtiments	\$30,254	\$21,874
Bétail	—	67
Machinerie et matériel	6,400	3,831
Total	36,654	25,772
Recettes:		
Fruits de verger	4,369	2,929
Autres produits	108	198
Ventes au compte du capital	145	35
Augmentation de l'inventaire	53	1,306
Total	4,675	4,468
Dépenses:		
Production de fruits de verger	505	441
Équipement	544	482
Main-d'oeuvre engagée	677	452
Immeuble	201	158
Capitaux	972	1,916
Autres	86	125
Total	2,985	3,574
Revenu de la ferme	1,690	894
Revenu non agricole	1,110	2,981

<sup>a</sup>Les vergers à plein temps ont été définis comme spéculations exigeant plus de 250 unités de travail-homme. Ceux exigeant moins de 250 unités de travail ont été désignés "à temps partiel".

Source: Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada, Vancouver Colombie-Britannique.







**On peut obtenir des exemplaires de cette publication à la  
DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA  
OTTAWA**